



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du collège de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 08 mars 2024

Heure : 07H30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 23 février 2024
2. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
3. Mise en irrécouvrable d'une facture ambulance 2016
4. Mise en irrécouvrable d'une facture ambulance 2018
5. Mise en irrécouvrable d'une facture ambulance 2020
6. Mise en irrécouvrable d'une facture d'intervention pour cause de renonciation à la succession
7. Adaptation de l'article budgétaire dans la délibération portant attribution du marché d'acquisition d'un drone spécifique "sécurité publique" – Pim-Consult SRL
8. Rapport du quatrième trimestre 2023 sur le fonctionnement de la zone
9. Stage administratif en secrétariat : accueil de
10. Stage administratif – secrétaire comptable : accueil de
11. – Congé de prestations réduites pour convenances personnelles
12. Retour en service d'un membre du personnel opérationnel volontaire après la période de suspension de nomination – Prise d'acte

13. Procédure de professionnalisation d'1 capitaine dans la même zone de secours - Recevabilité de candidatures

14. Proposition Conseil de zone – . – Démission d'office à la fonction d'ambulancier volontaire non-pompier pour défaut de réunion des conditions de nomination

15. Proposition Conseil de zone - Mobilité dans le même grade à la fonction de sergent professionnel - Admission au stage

16. Proposition Conseil de zone – Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier -

17. Proposition Conseil de zone - Admission au stage de 6 ambulanciers volontaires non-pompiers - Puisement dans la réserve de recrutement

18. Proposition concertation syndicale - Rapports de visite des 3 casernes de la zone de secours, dans le cadre d'une analyse des risques à orientation ergonomique

19. Conseil de zone de secours du 29 mars 2024 - Convocation

20. Ordonnancement des mandats N°170 au N° 173

21. Ordonnancement des mandats N°174 au N° 182

22. Ordonnancement des mandats N°183 au N° 205

Le Secrétaire de zone

Le Président de zone,

Xavier GOBBO

Jean-Charles LUPERTO